

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2022**

Date de la convocation : 31 août 2022

Date d'affichage de la convocation : 31 août 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 10      Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 13

Etaient présents : M. FORÊT Alain, Maire ; Mme HUBERT Chantal, M. PEUDENIER Michel, Adjoints ; M. MOUTEL Joseph, Mme PRODHOMME Annie, M. BOULANGER Jean-Luc, Mme DELIN Nathalie, Mme CHAVOIX Nadine, M. MONTEBAULT Anthony, M. CHEREL Yvonnick.

Etaient absents excusés : M. Gérard BUSSON a donné pouvoir à M. Alain FORÊT, M. Denis VANNIER a donné pouvoir à Michel PEUDENIER, Mme Sandrine ROCHELLE a donné pouvoir à Mme Chantal HUBERT, Mme BOUILLON Muriel.

M. Yvonnick CHEREL a été désigné secrétaire de séance.

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE 8 SEPTEMBRE 2022**

Délibération N° 2022-079 – **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN – 8 RUE DE CIMETTE SECTION AB 282, 284 et 297**  
Pas d'exercice du Droit de Préemption Urbain sur ces biens.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-080 – **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN – 10 RUE BEL ORIENT SECTION AB 5 et AB 324**  
Pas d'exercice du Droit de Préemption Urbain sur ces biens.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-081 – **ACQUISITION D'UN TRACTEUR LOVOL ET SES EQUIPEMENTS**  
Acquisition d'un tracteur LOVOL et équipements auprès d'ENAUDIS pour 28 750.00 € HT avec reprise de l'ancien tracteur ISEKI pour 2 000 €.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-082 – **AVANCE DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ROTTES**  
Versement d'une avance de 211 056.18 € par une dépense à l'article 27638 au budget principal et par une recette à l'article 168741 au budget annexe Lotissement Les Rottes.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-083 – **AVANCE DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES COTEAUX III**

Versement d'une avance de 167 039.59 € par une dépense à l'article 27638 au budget principal et par une recette à l'article 168741 au budget annexe Lotissement Les Rottes.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-084 – **SUBVENTION A LA GAULE JANSONNAISE POUR INDEMNITES PIEGEURS – LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES**

Subvention de 508.50 € pour 8 piègeurs totalisant 339 prises de nuisibles.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-085 – **RENOVATION ET EXTENSION MAIRIE – MISSION SPS, MISSION CONTROLE TECHNIQUE ET ACCESSIBILITE HANDICAPES – DIAGNOSTIC SOLIDITE**

Acceptation des devis SOCOTEC pour 4 130.00 € HT pour mission SPS  
pour 6 300.00 € HT pour mission contrôle technique accessibilité  
pour 2 100.00 € HT pour diagnostic solidité

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-086 – **DECISION MODIFICATIVE N°3**

Transfert de crédit de 28 000 € des dépenses imprévues vers l'article 2313 de l'opération « Aménagement Mairie ».

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-087 – **SUBVENTION A LA JANSONNAISE – COMITE DES FETES**

Subvention de 4 000 € pour financer le feu d'artifice du 10 décembre dans le cadre du marché de Noël.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-088 - **ILLUMINATIONS DE NOEL**

Acquisition de nouvelles décorations de Noël pour la rue du Relais, rue du Bas Bourg et le sapin pour 3 793.10 € HT.

ADOPTE à l'unanimité

Délibération N° 2022-089 - **NOMINATION D'UN ELU REFERENT RANDONNEE**

Monsieur Gérard BUSSON, Adjoint est nommé référent « RANDONNEE »

ADOPTE à l'unanimité

Fait à LA CHAPELLE JANSON, le 14 septembre 2022.

**Le Maire, Alain FORÉT.**

